

Pour venir à Montville



LIEU DU STAGE
Espace Jean-Loup Chrétien Sports
Espace-Loisirs
(centre-ville, à proximité de l'église)

De Rouen

A150, prendre sortie direction Dieppe (A151) puis sortie 1
"Eslettes, Malaunay, Montville" et suivre fléchage Montville.



Du Havre

A29, proximité Tôtes prendre direction Rouen par A151
puis sortie "Malaunay - Montville" et suivre le fléchage.

Gare SNCF

En train, Gare de Montville (ligne Rouen-Dieppe)
puis accès à l'Espace Jean-Loup-Chrétien
par un chemin piétonnier (pas d'accueil en gare)



Montville en images



• Activités •

Les journées seront organisées autour de diverses activités :

Entraînements de handball, matchs, activités de loisirs, photos.

JOURNEE TYPE

8H30 : Petit-déjeuner équilibré
9H-12H : Entraînements et activités
12H-14H : Déjeuner Salle Evode-Chevalier (pris en commun) + animations
14H-16H30 : Entraînements et activités
16H30 : Goûter
17H : Fin des activités

• Informations pratiques •

- La Ville de Montville propose un stage de perfectionnement de handball en demi-pension destiné aux filles et garçons à partir de 9 ans, licenciés auprès de la Fédération Française de Handball.
- Durant le stage, les jeunes inscrits seront encadrés par une équipe de formateurs diplômés.
- Le perfectionnement et l'approche du handball de haut-niveau sont les deux objectifs de cette formation. La détente sera également au programme avec des activités de loisirs prévues chaque jour sur la commune.
- Les douches seront mises à la disposition des participants si nécessaire.
- La session est limitée à 30 participants.

PENSEZ A VOUS INSCRIRE AVANT LE SAMEDI 17 OCTOBRE 2020

Droits d'inscription

Le prix du stage en demi-pension s'élève à **69 euros pour les 5 jours**. Les chèques vacances valent titre de paiement et viennent en déduction du prix du stage. En cas de paiement par un comité d'entreprise, un chèque de caution sera demandé aux familles et remis à réception du paiement par le CE.

Le dossier d'inscription devra être déposé ou retourné **avant le samedi 17 octobre 2020** accompagné du règlement (libellé à l'ordre du Trésor Public) à l'adresse suivante :

Mairie de MONTVILLE - Service Animation et Vie Locale
21 place Général-Leclerc—76 710 MONTVILLE

LA RÉSERVATION NE SERA CONFIRMÉE QU'APRÈS RÉCEPTION DU PRÉSENT BULLETIN D'INSCRIPTION ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT.

Convocations

Les convocations ainsi que les informations pratiques seront adressées aux stagiaires quelques jours avant le stage.

Tenue Adéquate

Tous les participants devront porter une tenue appropriée aux activités (survêtement, chaussures de sports). Une paire de basket devra être réservée **EXCLUSIVEMENT** à l'usage en salle.

Annulation du stage

La Ville de Montville se réserve le droit d'annuler le stage sous préavis de 5 jours francs avec remboursement des sommes payées.

Désistement

En cas d'annulation par le stagiaire, le remboursement des droits d'inscriptions sera restitué au prorata aux parents ou au représentant légal si un **justificatif officiel** est présenté à la Mairie (certificat médical, acte de décès....).

Particularités

La Mairie de MONTVILLE se réserve le droit de mettre fin au stage d'un participant dans le cas où celui-ci manquerait gravement aux consignes de sécurité ou à la discipline (mise en danger d'autrui, de lui-même, empêchement de faire fonctionner, etc...). Ces faits seront signalés à la famille ou au responsable légal. L'exclusion pourra être prononcée. Dans ce cas, les sommes versées sont définitivement acquises par la commune.